



Compte rendu de la séance du mercredi 30 juin 2021

Secrétaire de la séance :
Laurence LEROY

Président : MARAN Mayder
Secrétaire : LEROY Laurence

Présents :

Madame Mayder Maran, Madame Laurence Leroy, Monsieur Michel Possamaï, Monsieur Jérôme Trolliet, Monsieur Frédéric Arroyo, Madame Véronique Daumec, Monsieur Jean-Marc Austruy, Monsieur Frédéric Cesbron, Madame Lucette Terrasson, Monsieur Lionel Faugère, Madame Martine Cauhapé

Les comptes-rendus de novembre 2020 et décembre 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Délibérations du conseil :

DE_2021_020 : Avis ferme photovoltaïque au sol

Vu le projet de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers concernant la centrale photovoltaïque au sol situé lieu-dit Champ de Mayne, sur la commune de Gornac et la société de construction URBA 106,

Vu la sollicitation de la DDTM de la Gironde, Service des Procédures Environnementales / Unité Protection de l'Environnement et des Sites, demandant l'avis de Conseil Municipal de Gornac,

Vu que le projet de la centrale photovoltaïque au sol concerne une surface de 5.9 hectares et que la parcelle ZD6 est d'une surface de 8.6 hectares,

Vu que les enjeux en ce qui concerne la faune et la flore sont modérés,

Vu la sécurité incendie renforcée, envisagée par la société URBA 106,

Vu qu'il n'y a pas eu d'usage agricole de ces friches depuis 10 ans,

Vu que la Communauté des Communes Rurale de l'Entre-Deux-Mers s'est engagée dans un plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et que la commune de Gornac souhaite s'engager dans cette démarche,

Le Conseil Municipal suite à l'exposé de Madame le Maire et aux nombreuses discussions

engagées décide de rendre un avis positif sur l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Gornac.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 2

Refus : 0

Informations diverses :

Secrétaire de mairie : Fleur MARRASSANT a terminé le 30 juin 2021. Emilie BAILLET sera présente en juillet les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midis, pendant 12 heures hebdomadaires.

Maison de santé : Un ostéopathe est intéressé par ½ journée par semaine et en complément une collègue ostéopathe viendrait ½ journée aussi. Les élus donnent leurs accords à Mme le Maire pour leurs financer un table de soins (2 788.01€)

SIRS : Le retrait de la commune de Rions est reporté à janvier 2022. Une dissolution du syndicat est envisageable, mais les communes devront prendre le relais.

Mur cimetièrre : Il est nécessaire de revoir l'artisan qui a établi un devis à 4000€ pour savoir ce que comprend exactement la prestation.

Voirie : le cabinet Azimut a fait un devis pour les caniveaux devant chez Mme DESARNAUD (5803€). Pour canaliser les eaux de ruissellement si les buses sont bouchées suites aux orages.

Pétition : Il y a un an, Madame le Maire avait reçu des habitants ayant participé à une pétition en leur indiquant que des travaux étaient en cours des devis sont en cours.

Antenne réseau : un projet est en cours chez Mme LAVILLE, route de Martial.

Echo de Gornac : pour la charte graphique le coût est entre 80€ à 200€ (une seule fois). Les 200 impressions reviendraient à 380€, rédaction comprise.

Esplanade : les informations doivent être demandées concernant l'avancement des réparations.

SDEEG : Bilan 2020 : 51 million d'€ de recettes, 39 millions d'€ de dépenses, 40 projets de photovoltaïque, possibilité d'une aide à la mobilité pour les véhicules communaux électriques.

Séance levée à 21 heures.